Date : 30 Août 2022

DEMANDE DE COTATION

RFQ Nº UNFPA/027/RFQ/22/BEN

Madame, Monsieur,

L’UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

« Recrutement d’un cabinet international pour réaliser l’étude sur le retour sur investissement de la mise en œuvre de l’ESS au Bénin »

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits/services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l’intermédiaire d’un représentant agréé.

1. **À propos de l’UNFPA**

L’UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L’UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d’avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l’UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l’UNFPA.](http://www.unfpa.org/about-us)

**II - Spécifications/Cahier des charges**

Les termes de références relatifs à cette activité sont en PJ.

De façon générale, il s’agira de démontrer que l’ESS est transformatrice et les changements de comportement induits ont des impacts sociales et économiques (micro et macroéconomiques forts à savoir : lutte contre les grossesses non désirées et leurs conséquences, les IST et les mariages d’enfants ; maintien des filles à l’école ; impact sur la productivité, le PIB, la réduction du nombre moyen d’enfant par femme sur le long terme enfin la réduction de la pauvreté).

**Objectif et champ d’application des services**

L’objectif principal est de réaliser une analyse économique de l’investissement sur l’ESS (pour le bailleur), mais aussi une analyse politique et stratégique de sorte à aider à la prise de décision (gouvernement, collectivités locales, partenaires techniques et financiers).

# III. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail aux adresses indiquées dans le présent document. Les Cotations doivent contenir :

A – Une offre technique comprenant :

* La preuve de l’existence légale de la structure ;
* Une note de compréhension des présents termes de référence ;
* Une note méthodologique détaillée pour la réalisation de l’étude ;
* Un chronogramme détaillé de l’étude ;
* Une lettre d’engagement du bureau/cabinet pour la conduite de la présente étude ;
* Une présentation du bureau/cabinet faisant ressortir ses qualifications et expériences professionnelles.
* Une liste et présentation des programmes similaires déjà conçus avec les preuves de réalisation.

B – Une offre financière comportant le budget global Hors Taxes en Franc CFA et les prix détaillés prenant en compte tous les aspects des différentes rubriques, conformément au tableau de présentation contenu dans les TdR.

L’offre technique et l’offre financière de la cotation doivent être signées par l’autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

# IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d’un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard **le vendredi 09 septembre 2022 à 12 heures 00***, heure de Cotonou*][[1]](#footnote-1).

|  |  |
| --- | --- |
| Adresse e-mail du contact :  | **benin.procurement@unfpa.org** |

* La référence suivante doit être incluse dans le champ de l’objet de l’e-mail :

 **RFQ Nº UNFPA/027/RFQ/22/BEN**

« Recrutement d’un cabinet international pour réaliser l’étude sur le retour sur investissement de la mise en œuvre de l’ESS au Bénin ».

Les e-mails ne contenant pas l’objet correct pourraient ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement et donc ignorés.

* La taille totale de l’e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l’e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer par la technique des dossiers partagés par lien (Onedrive, Dropbox, Google Drive, etc.). Dans ce cas, le lien sera inséré dans le seul email.

#  V. Vue d’ensemble du processus d’évaluation

L’évaluation sera réalisée au moyen d’un processus en deux étapes par une commission d’évaluation ad hoc. Les offres techniques seront évaluées en premier, avant l’évaluation des offres financières.

 **Évaluation technique**

Les offres techniques seront évaluées conformément à leur conformité aux critères contenus au point A de la partie III, avant l’évaluation financière. Aucune note ne sera attribuée à cette étape. Toutefois, le soumissionnaire qui n’aura pas rempli l’ensemble de ces critères sera éliminé à cette étape.

# Évaluation financière

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l’offre technique a obtenu un score minimum de 70 points seront évaluées.

Les offres financières seront évaluées en fonction du formulaire de devis financier. Le nombre maximum de points accordé à l’offre financière est de 100, et sera attribué au prix total le plus bas indiqué dans le devis Tous les autres devis financiers recevront un nombre de points inversement proportionnel calculé sur la base de la formule suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| Devis moins-disant (XOF) Score financier = Devis à évaluer (XOF)  |  X 100  |

# Score total

Le score total de chaque offre sera constitué de la somme pondérée des scores technique et financier. Le score total maximum est de 100 points.

Score total = 80 % du score technique + 20 % du score financier

# VI. Critères d’attribution

L’UNFPA attribuera le présent marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l’offre est conforme pour l’essentiel aux dispositions de la RFQ, et qu’elle est l’offre la moins disante.

# VII. Droit de l’UNFPA de modifier les quantités au moment de l’attribution du marché

L’UNFPA se réserve le droit, au moment d’attribuer le marché, d’augmenter ou de réduire jusqu’à 20 % les volumes dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l’unité ou des conditions générales.

# VIII. Conditions de paiement

Le règlement sera effectué en deux temps : un premier paiement de 50 % après le développement des modules et un second paiement de 50% après l’organisation de la formation.

#  IX. [Fraude et corruption](http://www.unfpa.org/about-procurement#FraudCorruption)

L’UNFPA s’engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l’encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l’UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude.](http://www.unfpa.org/resources/fraud-policy-2009#overlay-context=node/10356/draft) La soumission de toute offre implique que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l’audit et des investigations de l’UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l’UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l’UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s’y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l’UNFPA résilie l`accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l’UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l’adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l’UNFPA.](http://web2.unfpa.org/help/hotline.cfm)

# X. Politique de tolérance zéro

 L’UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l’hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l’hospitalité au personnel de l’UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l’adresse suivante : [Politique de tolérance zéro.](http://www.unfpa.org/about-procurement#ZeroTolerance)

# XI. Contestation du processus de Demande de Cotation

 Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de la demande de cotation, de l’évaluation ou de l’adjudication d’un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l’unité concernée de l’UNFPA [Mme Barbara Laurenceau, Représentante] à l’adresse suivante : laurenceau@unfpa.org. Si le fournisseur n’est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l’unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d’approvisionnement à l’adresse procurement@unfpa.org.

# XII. Avertissement

 Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

**Bordereau de prix**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du Soumissionnaire :**  |   |
| **Date de la cotation :**  | Cliquez ici pour indiquer une date.  |
| **Numéro de la demande de cotation :**  | RFQ Nº UNFPA/027/RFQ/22/BEN  |
| **Devise de la cotation :**  | XOF  |
| **Frais de livraison sur la base de l’Incoterm 2010 suivant :**  | N/A  |
| **Durée de validité de la cotation :** *(Le devis doit être valide pour une période d’au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)* |   |

 **L’UNFPA étant exempt d’impôts, tous les tarifs communiqués ne doivent pas inclure de taxes.**

Exemple de bordereau des prix : *[A adapter. Vous pouvez supprimer après avoir complété le bordereau des prix ; créer aussi une version Excel]*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| N°  | Désignation  | Quantité  | Prix unitaire  | Total  |
| 1. Frais professionnels  |
|   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |
|  | *Total des frais professionnels*  | XOF  |
| 2. Autres frais  |
|   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |
|  | *Total autres frais*  | XOF  |
| ***Prix total du contrat*** *(Frais professionnels + autres frais)*  | XOF  |

*Commentaires du vendeur:*

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation RFQ Nº UNFPA/027/RFQ/23/BEN, y compris l’ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l’UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu’à son expiration.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|     | Cliquez ici pour indiquer une date.  |   |
| Nom et titre  | Date et lieu  |

**Annexe I : Conditions générales applicables aux contrats :** **Contrats visés par la clause de minimis**

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais,](http://www.unfpa.org/resources/unfpa-general-conditions-de-minimis-contracts) [espagnol](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20SP_0.pdf) et [français.](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20FR_0.pdf)

1. <http://www.timeanddate.com/worldclock/city.html?n=69> [↑](#footnote-ref-1)